

## **INTERVIEW**

**HISTOIRE Dans le cadre de sa thèse de doctorat, l'historien Christian Favre a mis à jour une facette jusqu'ici oubliée des relations franco-helvétiques: les persécutions subies par la communauté suisse de Franche-Comté à la Libération.**

Installé sur son lit, Christian Favre contemple par une large fenêtre la vue qui s'offre à lui. Le soir descend sur les Préalpes fribourgeoises. Le cadre est plutôt original pour une interview. C'est en effet dans sa chambre du service orthopédique de l'Hôpital cantonal de Fribourg que nous reçoit le jeune historien. La faute à une mauvaise chute en skateboard...

A 31 ans, le Chaux-de-Fonnier achève la rédaction de sa thèse. Un projet franco-suisse, articulé autour de la frontière, durant la Seconde Guerre mondiale. Séparation entre deux Etats, elle s'est muée durant quatre ans en limite entre deux mondes. L'un en guerre, l'autre en paix. L'un occupé, l'autre libre.

Parmi les multiples facettes de ces relations complexes, Christian Favre s'est notamment penché sur une page silencieuse, et douloureuse, des rapports entre la Suisse et son grand voisin: le sort réservé à l'importante communauté helvétique de Franche-Comté, dans les temps agités de la Libération. Exécutions sommaires, pillages, procès expéditifs... En tout, ce sont plusieurs centaines de Suisses qui ont payé au prix fort leur relation particulière avec l'occupant allemand. Entre son plâtre et ses archives, Christian Favre lève le voile sur ces drames oubliés.

- **Christian Favre, comment avez-vous découvert ces cas qui restent très largement méconnus?**
- Tout est parti d'un rapport, daté de 1944, du consul suisse à Besançon, qui fait mention de «xénophobie anti-suisse» et de «représailles». Ce sont des termes forts, qui sont autant d'invitations à la recherche.
- **Ces Suisses de Franche-Comté, qui sont-ils?**
- Ce sont très majoritairement des fromagers bernois. Leur émigration commence durant la deuxième moitié du XIXe siècle, mais elle se renforce dès la fin de la Grande Guerre. La communauté atteint ainsi à la Libération 16'000 membres, ce qui en fait de loin la plus importante de l'Hexagone.
- **Qu'est-ce qui les pousse à s'expatrier, à une période où la vie dans les campagnes françaises est particulièrement difficile?**
- Ces gens ne trouvent pas de travail en Suisse, qui forme alors trop de fromagers. Et leur installation est favorisée par Paris,

qui cherche à repeupler des campagnes vidées par la guerre, et signe des accords dans ce sens avec Berne.

- **Comment ces travailleurs bernois sont-ils acceptés par la population française?**

- Difficilement. Car ils sont à la fois germanophones, et protestants. Dans un après-guerre marqué par la «haine du Boche», et des régions très catholiques et conservatrices, cela constitue un fossé culturel difficile à franchir. Il faut dire aussi que de nombreux Suisses ne font pas d'efforts particuliers pour s'intégrer. Ces difficultés se renforcent encore durant la Grande Dépression, et les rapports se tendent toujours plus alors que l'on s'achemine vers la guerre.

- **Comment les Suisses réagissent-ils à la défaite française, et à l'occupation allemande?**

- Dans leur grande majorité, ils s'en accommodent. Ils considèrent la domination allemande comme un fait, un nouvel ordre européen auquel il faut désormais s'adapter. Ils sous-estiment largement le choc et l'humiliation ressentis par la population française face à l'occupation. Et celle-ci, de son côté, ne comprend pas du tout la neutralité suisse, qu'elle assimile à une complicité. A ses yeux, «neutre» signifie «pleutre». Cette double incompréhension joue un rôle central.

- **Les Suisses bénéficient-ils d'un traitement de faveur de la part de l'occupant allemand?**

- Oui, car, de par leur statut de neutres, ils sont protégés du STO (Service du travail obligatoire, n.d.l.r.) et des réquisitions, ce qui contribue bien entendu à creuser encore le fossé avec la population française. Ce sont notamment ces avantages qu'on leur fera payer à la Libération. De plus, de par la proximité linguistique et culturelle, les Allemands vont naturellement se tourner vers les Suisses, en les réquisitionnant comme interprètes, ou médiateurs. Bon gré mal gré, ils se retrouvent ainsi dans une situation centrale dans la relation occupant-occupé.

- **Peut-on pour autant parler de collaboration systématique?**

- Non. Pour certains, c'est effectivement le cas. Ils ont, pour des motifs idéologiques ou simple opportunisme, profité de l'occupation pour s'enrichir, voire dénoncé des résistants. Ce sont bien évidemment ceux-là qui paient le plus cher leur attitude à la Libération. Certains sont même tués avec toute leur famille. Mais pour la plupart, ils n'ont pas vraiment choisi leur sort. Il faut se souvenir que l'occupation allemande dure quatre ans. C'est donc une relation quotidienne qui s'installe, à laquelle les gens s'adaptent.

- **Les Suisses servent-ils dès lors de boucs émissaires à une population qui a soif de revanche?**

- Oui, dans une large mesure. La période de l'épuration est marquée par les règlements de compte, il faut laver la honte de la collaboration. Comme les femmes tondues en public, les Suisses font partie de ceux sur lesquels on se venge, qu'ils aient des choses à se reprocher ou pas.

- **Vous avancez des chiffres importants: une vingtaine d'assassinats, 250 cas de pillages... Comment expliquer que ces persécutions soient restées jusqu'à aujourd'hui ignorées par l'historiographie?**
- Au sortir de la guerre, la Suisse est très mal à l'aise dans sa relation avec la France de De Gaulle. De plus, les autorités helvétiques sont bien conscientes que l'image du pays est pour le moins écornée. Il n'y a dès lors aucune protestation officielle de la part de Berne. On conseille aux Suisses de faire profil bas, d'attendre que les choses se tassent. Ceci explique l'absence de la dénonciation de ces faits au niveau fédéral.

Marc Ismail, 24 Heures Riviera Chablais

(Illustrations: portrait de Christian Favre sur son lit d'hôpital/image d'archive, frontière franco-suisse.)

*© Sauf accord de l'auteur et de la direction du CRFJ, ces travaux, réalisés dans le cadre de la formation, ne sont pas destinés à la publication ni à la diffusion.*